

Réf: Dossier 352619

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE KIYALA »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE ROND
POINT ADO, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 14/08/2024 reçus par Me N'ZI A. VICTOIRE, et enregistrés au CEPICI le 10/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE KIYALA »

Objet : LA BOULANGERIE,
LA PATISSERIE,
LE SALON DE THE ,
LA RESTAURATION ,
LE SERVICE TRAITEUR.

Et généralement, toutes opérations et activités industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, financières et autres, se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société, ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, en tout ou en partie de ses activités.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE ROND
POINT ADO, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M MAMADOU FOFANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08278 du 21/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64559/GTCA/RC/2024 du 21/10/2024

